



Ozoir-la-Ferrière

DIRECTION GÉNÉRALE

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution de l'article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la Commune se réunira en séance ordinaire

LE MERCREDI 28 SEPTEMBRE 2022 A 20 HEURES

ESPACE HORIZON

ORDRE DU JOUR

1. Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif exercice 2021
2. Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement non collectif exercice 2021
3. Rapport annuel de gestion du marché d'approvisionnement de la Ville d'Ozoir-la-Ferrière – année 2021
4. Décision modificative n°2/2022 - budget principal
5. Décision modificative n°1/2022 - budget assainissement
6. Décision modificative n°1/2022 - budget RPA
7. Décision modificative n°1/2022 - budget locations de salles et spectacles
8. Remise gracieuse au régisseur titulaire de la régie de recettes « Services aux usagers »
9. Annule et remplace la délibération n°288 du 15 juin 2022 Garantie d'emprunt pour la société Clesence pour 102 Logements – 1 et 3, rue Henri François
10. Création d'une école municipale des sports
11. Création de stages sportifs municipaux
12. Renouvellement labellisation – Structure Information Jeunesse
13. Création d'un emploi permanent à temps complet de responsable du service Enfance Jeunesse et Education
14. Création d'un emploi permanent à temps complet de professeur de musique au conservatoire
15. Rémunération des agents recenseurs
16. Compte rendu des pouvoirs délégués
17. Demande de protection fonctionnelle d'une Adjointe au Maire
18. Demande de protection fonctionnelle d'un agent municipal

Fait à Ozoir-la-Ferrière le 22 septembre 2022

Le Maire,

Jean-François ONETO.

